	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 29 septembre 2023	N° 2023-472

Convocation du 22 septembre 2023

Aujourd'hui vendredi 29 septembre 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alexandre RUBIO à M. Nordine GUENDEZ
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE
M. Stéphane GOMOT à M. Olivier CAZAUX
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Pascale BOUSQUET-PITT à partir de 17h40
Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h40
M. Michel LABARDIN à partir de 17h59
M. Jacques MANGON à partir de 17h30
M. Michel POIGNONEC à partir de 14h45
Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h05
M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 16h


PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain GARNIER à M. Patrick LABESSE jusqu'à 11h45
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h45
Mme Brigitte TERRAZA à M. Jean-François EGRON à partir de 17h
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 15h30
Mme Brigitte BLOCH à M. Guillaume MARI à partir de 16h45
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET à partir de 14h45
M. Jean-Baptiste THONY à M. Bastien RIVIERES à partir de 17h
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 17h18
Mme Stéphanie ANFRAY à Mme Typhaine CORNACCHIARI de 11h30 à 14h45 et à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à Mme Pascale PAVONE à partir de 14h45
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY jusqu'à 11h
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PESKINA à partir de 16h
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE de 10h30 à 12h
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 15h45 et à partir de 17h55
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 17h30
M. Frédéric GIRO à Mme Pascale BRU à partir de 17h
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne Lépine jusqu'à 16h
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 17h18
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI de 10h40 à 12h40 et de 15h30 à 17h
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h15
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h19
M. Patrick PUJOL à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 13h45
M. Franck RAYNAL à M. Dominique ALCALA de 12h45 à 15h
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS à partir de 15h
Mme Béatrice SABOURET à M. Nicolas FLORIAN à partir de 16h55
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h45

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 septembre 2023	Délibération
	Direction équipements et patrimoine de transports Service systèmes et patrimoine transport	N° 2023-472

Contrat de consortium - Projet innovant dans le cadre de l'appel à projets pour des démonstrateurs de bateaux autonomes propres à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 - Décision - Approbation

Madame Béatrice DE FRANÇOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole et son exploitant Keolis Bordeaux Métropole Mobilités (KBMM), en partenariat avec la société BlueNav (spécialiste en moteur électrique de bateau), Orion (architecte naval), MOSAT (spécialiste en surveillance par drones) et le Port de Bordeaux ont répondu à l'appel à projet organisé par Voies Navigables de France (VNF) visant à promouvoir les mobilités décarbonées et autonomes.

L'objectif de l'appel à projet est de développer des solutions de navigation autonomes plus durables et soucieuses de l'environnement. La solution envisagée et présentée au comité des mobilités des Jeux Olympiques et Para-olympiques de Paris 2024 est le développement, la construction et l'expérimentation d'un bateau fluvial de 12 mètres de long, d'une capacité de 12 places, accessible PMR et à propulsion électrique avec niveau d'autonomie 4 (référence fluviale). L'intervention humaine sera opérée physiquement sur le navire par un personnel navigant, en conformité avec les autorisations administratives d'exploitation du bateau et de navigation.

Les Partenaires ont convenu de mettre en place un projet collaboratif, désigné entre eux et pour des besoins internes et organisationnels, le projet « BLUEBOAT », afin d'exécuter ensemble un programme de recherche et développement en vue de réaliser le projet de démonstrateur de bateaux autonomes propres qui seront expérimentés à l'occasion des JO Paris 2024. L'encadrement contractuel de ce projet coopératif fait suite à la délibération du 15 décembre 2022 du comité des mobilités JOP24 ayant retenu le projet présenté dans le cadre de l'appel à projets lancé par Voies Navigables de France et désigné ci-après le « Projet ».

Le contrat de consortium présenté dans cette délibération est conclu pour le seul développement de la première version du « BlueBoat », étant précisé que des versions ultérieures qui, étape par étape, auront pour objectif de se substituer à l'intervention humaine pour le pilotage et les actes à caractère d'urgence et de sécurité liés à l'exploitation du bateau, auront vocation à être développées par la suite.

Bordeaux Métropole participe indirectement au financement de ce projet, puisque celui-ci est financé, à hauteur de 250 000€ HT (sur un montant global de 1,13 M€ HT) par le fonds d'innovation mis en place dans le cadre de la nouvelle concession de transports publics TBM.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole a exigé l'octroi d'une redevance, sous forme de royalties (3% du prix de vente des futurs bateaux, dans la limite des 50 premiers bateaux), Ainsi, compte-tenu des retombées médiatiques de ce type de projet, de son ancrage territorial et de l'octroi de royalties, il est nécessaire que Bordeaux Métropole soit signataire du contrat de consortium, qui lie les différents acteurs du projet.

Ce projet vise à avoir le prototype opérationnel l'été 2024, pendant les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, puis de poursuivre l'expérimentation jusqu'à la fin de l'année 2024. Ensuite, si l'expérience est concluante, l'expérimentation sera poursuivie pendant un an, renouvelable une fois.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5217-2,

VU l'appel à projet à projets lancé par Voies navigables de France (VNF), en association avec le comité des mobilités « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 », ayant pour objectif de mettre en œuvre un, ou plusieurs, démonstrateurs de bateaux à navigation automatisée et à motorisation décarbonée pour le transport de personnes à proximité des sites olympiques français,

VU la délibération du 15 décembre 2022 du comité des mobilités JOP24 ayant retenu le projet présenté par le partenariat composé des Sociétés Bluenav, Orion Naval Engineering, Monsieur Philippe Gabet, Keolis Bordeaux Métropole Mobilités, Grand Ports Maritime de Bordeaux ainsi que Bordeaux Métropole, dans le cadre de l'appel à projets lancé par Voies Navigables de France et désigné ci-après le « Projet »,

VU le contrat de concession pour le service public de service de transport public urbain de voyageurs et de services de mobilités durables en date du 1er août 2022

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole via son concessionnaire de participer à cette expérimentation favorisant l'innovation dans le transport fluvial,

CONSIDERANT que le transport fluvial est une opportunité majeure pour répondre aux défis climatiques de demain et se révèle être une alternative au transport routier pour la mobilité des personnes et la logistique de marchandises,

CONSIDERANT que le projet prévoit le versement de royalties au profit de Bordeaux Métropole compte tenu de son investissement réalisé via son concessionnaire KB2M,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les termes de l'accord de consortium ayant pour objet de déterminer les modalités d'exécution entre les partenaires d'un programme de recherche et développement en vue de réaliser le projet de démonstrateur de bateaux autonomes propres qui seront expérimentés à l'occasion des JO Paris 2024 dénommé « Blueboat ».

Article 2 : d'autoriser le Président à signer l'accord de consortium ainsi que tout acte afférent.

Article 3 : d'autoriser le Président à décider la prolongation éventuelle de l'expérimentation dénommée « phase d'héritage » d'une durée d'un an renouvelable une fois, ainsi que pour une période de 2 ans suivant le terme du contrat.

Article 4 : d'autoriser le président à percevoir les royalties liées à la vente des bateaux et d'inscrire les recettes au Budget Annexe Transport, chapitre 75, article 751 pour les exercices correspondants.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur RUBIO, Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Madame ANFRAY, Madame BONNEFOY, Madame BOUSQUET-PITT, Monsieur CAZAUX, Madame DELATTRE, Monsieur DODOGARAY, Monsieur ESCOTS, Monsieur FLORIAN, Monsieur GOMOT, Madame HELBIG, Madame LECERF MEUNIER, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Madame PAVONE, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL, Madame ROUX-LABAT, Madame SAADI, Monsieur SALLABERRY

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 septembre 2023

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2023</p> <p>DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2023</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>la Vice-présidente,</p> <p>Madame Béatrice DE FRANÇOIS</p>
---	--